

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

20  
20



**04**

A CRISE SANITAIRE EXCEPTIONNELLE, MESURES EXCEPTIONNELLES

**08**

LE SECTEUR DU COMMERCE DANS L'ŒIL DU CYCLONE

**10**

LE SOUTIEN AUX PORTEURS DE PROJET

**16**

L'ACCOMPAGNEMENT RH : UN LEVIER DE L'ATTRACTIVITÉ DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

**20**

LA GESTION DU FONCIER ÉCONOMIQUE

**23**

DES PROJETS STRUCTURANTS À L'ÉTUDE

**24**

PRÉPARONS L'ÉCONOMIE DE DEMAIN

**26**

UNE NOUVELLE ÉQUIPE DESSINE LE FUTUR DE LAVAL ÉCONOMIE

## L'AGENCE UN CŒUR DE MÉTIER : LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

**Laval Économie est l'agence de développement économique de Laval Agglomération. Association loi 1901, sa création est le fruit de la volonté conjointe des élus de Laval Agglomération et des chefs d'entreprise de déployer des outils efficaces pour stimuler la vitalité de leur territoire.**

Elle est entièrement mobilisée pour servir le développement économique, en cherchant :

- à favoriser le développement et la compétitivité des entreprises déjà présentes sur notre territoire ;
- à renforcer l'attractivité du territoire.



**L'implantation et le développement** grâce à une offre foncière et immobilière diversifiée



**Les ressources humaines** en étant un appui au recrutement des collaborateurs



**Le financement des projets** avec des dispositifs d'aides adaptés



**L'intégration** au tissu économique local et la mise en relation entre les entreprises et/ou les organismes adaptés aux besoins de chacun



**La stratégie commerciale** intercommunale

### Élus et chefs d'entreprises au service du territoire

Pour servir cette mission de développement économique, l'agence intervient comme interface entre chefs d'entreprises et élus de Laval Agglomération. Laval Économie constitue un espace d'échanges et de débats idéal pour proposer des orientations et déployer les programmes d'actions économiques les plus adaptés aux réalités du territoire. Elle agit en partenariat avec les différents acteurs de la vie économique de l'agglomération.

La structure de gouvernance de Laval Économie est à l'image du territoire, elle associe, de façon équilibrée :

- des élus issus des 34 communes de Laval Agglomération ;
- des chefs d'entreprises, représentants de TPE, PME-PMI, groupes internationaux intervenant sur des secteurs d'activités très variés (agroalimentaire, automobile, NTIC, services, ...).



**NICOLE BOUILLON**  
Présidente de Laval Économie

# édito

Révélatrice de résilience, d'adaptation, d'intelligence collective, la crise sanitaire et, de fait, économique, que nous traversons depuis plus d'un an, nous invite à réinventer notre façon de fonctionner pour mieux se préparer aux enjeux et défis de demain.

Le premier confinement a été un véritable choc. Très rapidement, les acteurs économiques ont dû trouver des solutions pour préserver au maximum la continuité de leurs activités. Mais, paradoxalement, la crise a été un accélérateur de transformation et de prise de conscience. Elle encourage chaque organisation à envisager l'avenir à l'aulne des transitions numériques et environnementales, à donner plus de sens à nos actions et à nos relations avec ces hommes et ces femmes sans qui, nos organisations ne peuvent être performantes.

Depuis le début de cette pandémie, Laval Économie est, au quotidien, aux côtés des entrepreneurs du territoire et de leurs équipes pour les soutenir et leur apporter des solutions à travers les dispositifs mis en place par les collectivités : le Fonds Résilience, le Fonds d'urgence TPE, l'opération Ticket Commerçant....

Au-delà des dispositifs d'urgence, Laval Agglomération a souhaité entendre les entreprises et préparer l'avenir à travers 4 conférences de relance organisées en octobre 2020. Ces conférences ont réuni plus de 150 entreprises et acteurs économiques. Elles ont montré à quel point les entreprises du territoire ont fait preuve de résilience et envisagent l'avenir avec détermination et optimisme.

La crise n'est pas encore terminée, mais d'ores et déjà nous percevons clairement que la relance devra se construire dans un partenariat plus étroit entre les collectivités et les acteurs économiques. Les défis de demain seront assurément liés aux ressources humaines, à la formation, à l'attractivité du territoire, aux transitions environnementale et numérique, ou encore au développement des synergies entre les entreprises.

Laval Économie sera aux côtés des acteurs économiques pour relever ces défis.

La COVID-19 a ouvert une nouvelle ère avec beaucoup d'incertitudes, mais également d'opportunités. A nous, collectivement, de prendre en compte ces nouvelles données pour déterminer le futur de notre économie.



# A CRISE SANITAIRE EXCEPTIONNELLE, MESURES EXCEPTIONNELLES

La crise sanitaire liée à la COVID 19 impacte très fortement l'ensemble de notre tissu économique et fragilise de nombreuses entreprises. D'un secteur à l'autre, d'une entreprise à l'autre, la situation et notamment le niveau d'activités sont très contrastés : en fermeture administrative pour le secteur de la restauration par exemple, en perspective de reprise d'activités de façon incertaine et progressive pour la majorité des entreprises, en forte activité pour un secteur comme l'agroalimentaire. Dans ce contexte et afin de soutenir efficacement les entreprises les plus touchées, Laval Agglomération et Laval Économie ont mis en place plusieurs mesures de soutien tout au long de l'année 2020. Des moyens financiers sans précédent ont été mobilisés.

## > MESURE 1 UN FONDS D'URGENCE DÉDIÉ AUX TPE

Lors du conseil communautaire du 11 mai 2020, Laval Agglomération approuvait la mise en place d'un Fonds d'urgence destiné à soutenir les TPE fragilisés par la crise de la COVID 19 et le confinement qui en a résulté. Il validait également les modalités d'attribution du Fonds et dotait le dispositif d'une enveloppe de 1,5 M€, enveloppe complétée par une dotation du Département de la Mayenne de 903 496 € (8 € par habitant).

Ainsi l'attribution de cette subvention a notamment permis aux bénéficiaires d'honorer leurs créances, de reconstituer leurs stocks ou de redémarrer leur activité.

Dans sa première version, cette mesure permettait aux entreprises éligibles de percevoir une subvention allant de 1 000 € à 2 000 € en fonction de leur nombre de salariés (11 maximum). Pour cela il fallait justifier d'une baisse de chiffre

d'affaires de 30% par rapport à la période de référence. Les principaux secteurs visés étaient le commerce de détail, la restauration, les services à la personne, les travaux de construction et le commerce de réparation automobile.

Avec la 2<sup>e</sup> vague de la COVID 19, le retour au confinement et à la fermeture administrative des commerces qualifiés de non essentiels sur le mois de novembre 2020, nombre d'entreprises étaient à nouveau en proie à des difficultés très importantes. C'est pourquoi, le fonds d'urgence est réorienté en ciblant, cette fois, uniquement les commerces relevant d'une fermeture administrative décidée par l'État, élargis à l'hôtellerie.

La subvention forfaitaire, avec un montant allant de 1 000 € à 4 000 €, prenait toujours en compte la taille de l'entreprise (jusqu'à 20 salariés), mais était définie en fonction de l'activité et la durée du confinement associée. Il s'agissait alors de soutenir de façon renforcée les activités de restauration et d'hôtellerie qui accusent un confinement plus long que le secteur du commerce.



De nombreux commerces ont subi des fermetures administratives.

## > MESURE 2 LES LOYERS DES LOCATAIRES DES BÂTIMENTS ÉCONOMIQUES DE LA COLLECTIVITÉ ANNULÉS

Face aux difficultés financières qui résultent de la crise sanitaire, Laval Agglomération a souhaité aider les locataires de ses bâtiments économiques les plus impactés. Ainsi, elle a voté l'annulation de 3 mois de loyer, pour les entreprises de moins de 50 salariés du secteur marchand (hors santé), pour la période allant d'avril à juin 2020.

### CHIFFRES CLÉS

**3** mois d'annulation de loyer  
**122 000 €** d'exonération de loyer concédée  
**76** entreprises concernées

### CHIFFRES CLÉS DU FONDS D'URGENCE



**2,4 M€**

d'enveloppe allouée au fonds d'urgence



**1 335**

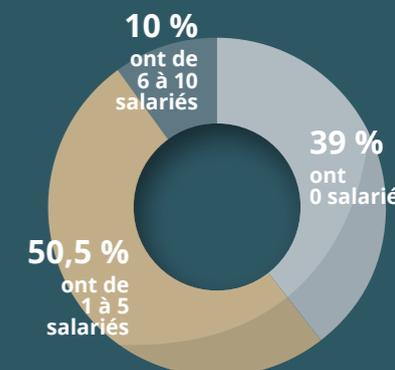
entreprises bénéficiaires



**1 988 500 €**

versés

### TAILLE DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES DE LA VERSION 1



## &gt; MESURE 3

**LAVAL CLICK & COLLAB :  
UNE PLATEFORME POUR FAVORISER  
LE PARTAGE DE RESSOURCES**

Lors du premier confinement, les entreprises souffraient d'un manque de visibilité sur l'impact de celui-ci et sa durée. Une situation complexe à gérer également vis-à-vis des salariés. Afin d'apporter une solution transitoire rapide, Laval Économie a créé, dès la fin du printemps 2020, une plateforme collaborative entre les entreprises du territoire, pour faciliter le prêt de main-d'œuvre et/ou de ressources matérielles. En effet, le prêt de main-d'œuvre est un dispositif juridique susceptible d'offrir des réponses particulièrement adaptées aux entreprises en période de sous-activité. Il vient compléter le dispositif national de chômage partiel et pendant le temps nécessaire à la reprise normale de l'activité.

Laval Click & Collab se positionne comme un outil de mise en relation d'entreprises disposant de compétences ou de matériels non ou sous-utilisés et d'entreprises présentant des besoins temporaires. Ce service est complété par un soutien juridique et administratif prenant en compte les dispositions légales très strictes en matière de prêt de main-d'œuvre.

**Les 5 principes à suivre :**

- l'accord du salarié,
- l'information du CSE de l'entreprise "prêteuse",
- la mise en place d'une convention entre les entreprises,
- la mise en place d'un avenant au contrat de travail du salarié,
- un paiement à l'euro près.

Bien loin de ne s'appliquer qu'en période de crise, cette plateforme a vocation à s'élargir en 2021, pour traiter tous les aspects de partage possibles entre entreprises, dans un esprit d'économie circulaire et afin de stimuler les synergies inter-entreprises : mise à disposition de matériels (ex : outillage, moyens de production, véhicules...), immobilier (salles de réunion, parking...), mutualisation des achats, formation... Cette démarche réunit 3 approches : économie, développement durable et solidarité.

 [www.laval-clickandcollab.fr](http://www.laval-clickandcollab.fr)

**INTERVIEW****ELODIE CAVAROC**

RH SEB Mayenne

**Pourquoi avoir fait appel au prêt de main-d'œuvre ?**

Référence mondiale du Petit Equipement Domestique, le Groupe SEB déploie son activité dans 150 pays en s'appuyant sur un portefeuille de 31 marques emblématiques (Tefal, Seb, Rowenta, Moulinex, Krups, Lagostina, All-Clad, WMF, Emsa, Supor...) mais avec un fort ancrage territorial avec, notamment, le souhait de soutenir les dispositifs mis en œuvre à l'échelle locale. C'est dans ce cadre que j'ai assisté à une présentation de la plateforme Laval Click and Collab. Nous avons un collaborateur absent pour une longue durée, sur un métier en tension, pour lequel nous n'aurions pas trouvé les compétences sur le marché de l'emploi.

D'un côté, faire appel à ce dispositif permet de soulager l'entreprise qui prête des frais afférents à la masse salariale. De l'autre, l'entreprise qui accueille bénéficie d'un salarié opérationnel immédiatement qu'elle aurait eu du mal à trouver autrement. Le salarié gagne, lui, en employabilité en découvrant un nouvel environnement de travail, de nouveaux process. Tout le monde est gagnant. C'est un dispositif solidaire qui répondait autant à nos besoins techniques qu'à l'ADN du groupe.

**Comment a-t-il été mis en œuvre ?**

Suite à la présentation, nous avons publié notre besoin sur la plateforme et c'est la chargée de mission de Laval Économie qui nous a proposé un profil. Nous ne sommes pas ici dans une démarche de recrutement mais sur un prêt basé sur la confiance. De ce fait, après avoir fait visiter l'entreprise à cette personne et fixé avec son employeur tous les détails, nous l'avons accueilli directement dans notre équipe, de façon très opérationnelle. Nous avons pris soin de communiquer au préalable auprès de nos collaborateurs et de nos représentants du personnel pour une intégration réussie.

**Aviez-vous eu des réticences ?**

Il y a tout un dispositif juridique pour cadrer le prêt. Les étapes à valider permettent d'échanger sur toutes les craintes que chacune des trois parties peut avoir, et répondre à toutes les questions pragmatiques. Un point essentiel à connaître est que l'avenant au contrat comprend une fin de prêt qui peut être anticipée. Cela doit être très ponctuel et flexible pour que l'entreprise puisse récupérer son salarié dès que son activité le nécessite. Pour moi, la réussite de ce dispositif réside dans la confiance. Il faut que les deux entreprises partagent la même philosophie.

## &gt; MESURE 4

**L'ABONDEMENT AU FONDS RÉSILIENCE DE LA RÉGION**

Face à la conjoncture inédite du moment et à la détresse des entreprises les plus vulnérables, la Région des Pays de la Loire a appelé l'ensemble des collectivités ligériennes à se mobiliser autour d'un Fonds régional "Résilience". Ce fonds permet d'apporter une réponse efficace et coordonnée en matière de besoin de trésorerie en direction des TPE/PME qui ne sont pas éligibles aux dispositifs de fonds de solidarité ou au prêt rebond. C'est en ce sens que Laval Agglomération a contribué à hauteur de 2€ par habitant pour les entreprises de son territoire.

Simple et facile d'accès, ce fonds s'adresse aux entreprises ligériennes qui emploient de 10 à 50 salariés, sous la forme d'une avance remboursable de 3 500 € à 20 000 €, cumulable avec les aides de l'État. Le versement s'effectue en totalité dès l'approbation de la demande et le remboursement intervient avec un différé d'un an, échelonné sur 2 ans sur la base d'un appel de fonds trimestriel.

**LE PRINCIPE DE FINANCEMENT DU FONDS RÉSILIENCE****Fonds de base  
4€/habitant**Financé par la Région et  
la Banque des Territoires**Abondement local  
4€/habitant**financé par Laval Agglo  
et le Département**Total pour les TPE/PME  
de Laval Agglo éligibles****8 € / @**

soit

**950 272 €**pour les TPE/PME  
de Laval Agglo éligibles

dont

**238 000 €**

reversés par Laval Agglomération

Ainsi, ce dispositif unique entend soutenir les commerçants, artisans, TPE, autoentrepreneurs, entreprises du secteur du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, de l'événementiel et de la culture qui subissent de plein fouet les conséquences de cette crise qui dure.

## &gt; MESURE 6

**LE TICKET  
COMMERÇANT :  
BOOSTEUR DE  
CHIFFRE D'AFFAIRES**

La dernière opération de 2020 a été menée, à partir du mois de décembre, en direction des commerces de proximité, à l'issue du deuxième confinement, pour inciter à consommer local à l'approche des fêtes de fin d'année. Le Ticket Commerçant c'est 25 € de bons d'achat par mois et par personne équipée d'un smartphone pendant 3 mois. Utilisables par tranche de 5 € pour 25 € d'achat, ils sont à valoir uniquement dans les 340 commerces partenaires de l'opération de l'agglomération.

 Plus de détails page 8

## &gt; MESURE 5

**UN RÉGIME D'AIDE  
À L'IMMOBILIER PLUS OUVERT**

Dans ce contexte de crise, Laval Agglomération a souhaité soutenir les entreprises qui poursuivent leurs projets d'investissements immobiliers afin de préparer l'avenir et accompagner la relance du secteur du bâtiment. Laval Agglomération a ainsi modifié son régime d'aide à l'immobilier économique à travers les mesures suivantes :

- Baisse du seuil de déclenchement des aides afin d'accompagner les "petits porteurs".
- Augmentation du taux du 1<sup>er</sup> acompte (80 % au lieu de 30 %).
- Élargissement du dispositif au secteur du commerce, jusqu'à 10 salariés, hors ZACO.

 Plus de détails page 12



# LE SECTEUR DU COMMERCE DANS L'ŒIL DU CYCLONE

Parmi les secteurs les plus touchés par cette crise, on compte évidemment le commerce. Pour toute activité dite « non essentielle », les fermetures administratives successives ont été particulièrement éprouvantes. Sans négliger le fait que les confinements et couvre-feux ont orienté les consommateurs vers des achats en ligne, au profit des géants du numérique et du e-commerce plutôt que des commerces de proximité.

La dimension solidaire a toutefois trouvé un écho dans le « click and collect » et les commerçants équipés d'outils numériques ont pu continuer, dans une bien moindre mesure, à vendre leurs produits.

L'issue du deuxième confinement coïncidant avec la période des fêtes de fin d'année, Laval Agglomération a voté en urgence une opération unique en France de bons d'achat 100% numériques, portée par Laval Économie, pour soutenir le commerce de proximité et le pouvoir d'achat des habitants.

## TICKET COMMERÇANT : PLUS DE 250 000 € DE CA GÉNÉRÉ EN UN MOIS

20 000 bons d'achat de 5 € téléchargés en moins d'une semaine, l'équivalent de 100 000 €. Plus de 300 commerçants partenaires de l'opération, mobilisés en 10 jours. L'opération Ticket Commerçant, initiée par Laval Agglomération et Laval Économie avec le soutien de la Banque des Territoires, a remporté l'adhésion du plus grand nombre dès ses premiers jours. Laval Agglo a voté dès la fin novembre 2020 une enveloppe de 300 000€, répartie sur 3 mois à raison de 100 000€/mois en Ticket Commerçant, pour soutenir les petits commerces et le pouvoir d'achat des habitants de Laval Agglomération.

### 25 € offerts par mois et par personne équipée d'un smartphone

Le Ticket Commerçant c'est un chéquier de 5 bons d'achat de 5€ à dépenser, par tranche de 25€, dans tous les commerces partenaires de l'opération sur le territoire de Laval Agglomération. Ces bons 100% numériques sont simples et rapides d'utilisation et ils ont l'avantage de ne pas gaspiller un seul euro. La totalité de la somme allouée à l'opération profite donc réellement aux commerçants, car seuls les tickets validés en magasin sont payés, contrairement à des tickets papier distribués à tous les habitants. Le choix du conditionnement à 25€ d'achat était aussi un élément impératif pour apporter une réelle valeur ajoutée aux commerçants. Grâce à ce fonctionnement, en décembre, ce sont près de 250 000 € de chiffre d'affaires qui ont été réalisés avec les 10 000 tickets utilisés.

## Laval Agglo, territoire pilote d'un projet d'avenir pour le commerce

L'opération Ticket Commerçant n'a pas seulement vocation à soutenir les commerçants pendant cette crise sanitaire, mais se veut également une réponse à la redynamisation des centres-villes et des centres-bourgs. Laval fait partie du dispositif de l'État « Action cœur de Ville » qui vise justement à mettre en œuvre un projet de redynamisation des centres-villes. Et Ticket Commerçant contribue pleinement à cet objectif en incitant les habitants à fréquenter leurs commerces de proximité. C'est d'ailleurs à ce titre que la Banque des Territoires finance à hauteur de 36 000 € le déploiement de l'initiative Ticket Commerçant dans 3 territoires pilote. Il insuffle davantage de trafic et de chiffre d'affaires en magasin.



C'est une opération qui permet vraiment d'amener les clients dans les petits commerces. Certains nous ont découvert grâce à ce dispositif et nous promettent déjà de revenir.

## CHIFFRES CLÉS DÉCEMBRE 2020

**20 000**  
tickets téléchargés  
en 6 jours en décembre !



**9 919**  
tickets utilisés  
du 10 au 31 décembre  
(= excellent taux de rédemption) !

soit **49 595 €**  
reversés aux commerçants

et **247 975 €**  
minimum de CA généré

dans **265**  
commerces de l'agglo



CDAC/ 0 projet commercial de + de 1 000 m<sup>2</sup> validé en 2020 pour préserver l'équilibre des pôles commerciaux des centres-villes et centres-bourgs du territoire.

## BOUTIQUE À L'ESSAI : UNE PREMIÈRE SUCCESS STORY

Fin 2019, Laval Économie lançait l'opération « Ma boutique à l'essai ». Un concept national qui consiste à laisser l'opportunité à un porteur de projet commercial de le tester pendant un an, dans des conditions privilégiées, tout en se confrontant à la réalité du terrain et au métier de commerçant. Il bénéficie d'un local à loyer modéré pendant 6 mois renouvelables, et d'un accompagnement, par les partenaires de l'opération, sur tous les aspects de son activité. En fonction des résultats de cette première année d'expérimentation, le commerçant a la possibilité de pérenniser son activité dans ce même local.

Deux emplacements avaient été identifiés dans un premier temps, et c'est celui situé rue des Orfèvres à Laval qui a trouvé entrepreneur en 2020, en la personne de Charles Capponi. Avec son art de tatoueur, l'emplacement est idéal dans cette rue de caractère.

### A NOTER :

le local idéal pour un projet « Ma boutique à l'essai » fait entre 40 et 50 m<sup>2</sup> et a un loyer de moins de 500 €/mois.



**CHARLES CAPPONI**

La belle Ink,  
rue des Orfèvres à Laval

Je voulais absolument installer mon salon de tatouage dans le vieux Laval. J'aime l'ambiance qui y règne et j'espère contribuer à sa dynamique commerciale. C'est en parcourant les rues, pour repérer les locaux commerciaux, que je suis tombée sur la devanture qui annonçait le concept « Ma boutique à l'essai ». Le local était fait pour mon activité ! Le charme du lieu correspondait tout à fait à ce que je cherchais pour exprimer mon art et, en prime, je bénéficiais d'un loyer avantageux et d'un accompagnement à l'installation. C'était parfait. Le concept est vraiment bon pour les néo entrepreneurs comme moi, qui ne maîtrisent pas les rouages administratifs d'une création d'entreprise. Mon interlocuteur à Laval Économie a été d'une grande aide tout au long de ce parcours, et notamment quand il a fallu faire des demandes auprès des bâtiments de France pour décorer ma devanture par exemple. J'avais commencé à me faire connaître un peu et, avec l'appui médiatique du lancement de cette première boutique à l'essai, mon carnet de rendez-vous du premier mois était plein dès l'ouverture en juin



## LE SOUTIEN AUX PORTEURS DE PROJET

Implantation d'un atelier  
de confection à Laval

La mission de l'agence est à la fois d'accompagner l'ensemble des entreprises du territoire à créer de la valeur et de l'emploi, et d'accompagner des projets d'implantation. Ainsi elle guide les porteurs de projet et facilite leurs démarches en leur proposant un éventail de dispositifs adaptés à leurs besoins. La diversité des expertises permet de répondre aux différents besoins exprimés : conseil, achat ou location de locaux ou de terrains, aides financières, ou encore ressources humaines.

### LA DÉMARCHE D'ATTRACTIVITÉ AUPRÈS D'ENTREPRISES EXOGÈNES

BnF, EdenRed, DGFIP, les Mouettes Vertes, Fruits & You... En 2020, Laval Économie a accompagné les décisions de mobilité d'entreprises et a répondu à des appels à projets d'entreprises cherchant à s'implanter en région. Des locaux (ou terrains) au recrutement, en passant par les aides financières, l'offre d'accompagnement complète sur notre territoire dynamique a séduit et a permis une implantation dans les meilleures conditions à plusieurs d'entre elles.

#### Une implantation express pour Les mouettes vertes

L'atelier des mouettes est une société de création d'accessoires textiles écologiques et éthiques. Créée il y a une quinzaine d'années en Bretagne, elle gère désormais ses confections depuis la région parisienne. Parmi ses objectifs prioritaires, celui d'avoir un atelier de confection en France a été accéléré par la crise sanitaire.

C'est donc, en avril, pendant le premier confinement que les contacts sont pris, avec l'objectif de s'installer extrêmement rapidement pour réaliser 20 000 masques en urgence. Une production temporaire avant de revenir à son cœur d'activité : la création de tabliers, de lingettes lavables ou encore de sacs réutilisables pour, notamment, les magasins Biocoop.

« Laval nous a séduit car il existe un savoir-faire textile en Mayenne qui se perpétue. Cela nous semblait être un bon bassin de recrutement. La proximité avec notre siège à Paris est également un atout. Mais ce qui a permis de concrétiser ce choix, c'est la réactivité de l'agglomération et de Laval Économie. Tout a pu se faire rapidement pour répondre à nos impératifs. » explique Aymeric Mautin, le président des Mouettes Vertes.

L'atelier de confection, « L'Atelier des Mouettes », a pu s'installer dès le 4 mai (en seulement deux semaines !), dans la zone des Bozées à Laval. Juste le temps de trouver les locaux et d'organiser une cession de recrutement, en lien avec Pôle Emploi, pour pourvoir les 15 premiers postes créés.

Après avoir honoré les premières commandes de masques, en plus de ses activités initiales, l'entreprise s'est diversifiée et s'est notamment lancée sur les marchés du vêtement de travail, des couches lavables et des protections périodiques. Des marchés porteurs au regard de la prise de conscience écologique des consommateurs et de la montée en puissance des pratiques 0 déchet qui en découle. À la fin de l'année, l'atelier comptait déjà plus d'une vingtaine de couturières.

#### La DGFIP décentralise ses services

En 2019, Laval Économie répondait à l'appel à projet de la Direction Générale des Finances Publiques qui cherchait à décentraliser ses services et ses équipes vers des territoires ruraux ou péri-urbains. L'annonce de la présélection de notre territoire n'avait pas tardé à suivre.

Face à ce type de recherche, au-delà des locaux adaptés, Laval Économie a une offre particulièrement adaptée pour répondre aux enjeux de mobilité des agents. En effet, en septembre, le Ministère de l'Économie annonçait l'arrivée prochaine de 25 à 30 personnes, sur la base du volontariat, pour traiter des sujets des retraites des fonctionnaires.

L'accompagnement commencera donc, en amont, avec la présentation du territoire, de son marché de l'emploi pour les conjoints, de son offre de services, etc. afin de convaincre le maximum de profiter de cette opportunité. Pour tous ceux qui sauteront le pas, ils bénéficieront d'un accompagnement personnalisé sur tous les aspects liés à la mobilité (emploi du conjoint, logement, garde et scolarisation des enfants, intégration...).

#### Des granolas bio made in Laval Agglo

Créée en région parisienne en 2014, l'entreprise Fruits & You s'est positionnée sur le marché des céréales sous forme de granola, commercialisés sous la marque « Les fruits détendus ». Face au succès grandissant de sa gamme de produits bio, sans sucres ajoutés ni gluten pour le petit-déjeuner, Charles d'Oléon, le fondateur, cherchait à créer un site de production. Parmi les projets qui lui ont été proposés dans différentes régions, il a choisi d'implanter son usine à Laval Agglomération.

Grâce à l'accompagnement de Laval Économie, il s'est installé dans les anciens locaux de production

du célèbre Port-Salut et du Rouy, à Entrammes, a recruté ses premiers salariés et fait déménager l'un de ses collaborateurs parisiens. Grâce à l'aide à l'immobilier économique qui lui a été octroyée, à hauteur de 40 000 €, il a également pu réhabiliter ces anciens locaux agro-alimentaires inutilisés.

Ce jeune entrepreneur, pleinement ancré dans les pratiques émergentes, a su exprimer tout le potentiel de cette localisation en mettant en place, de surcroît, un système de partage d'espace et de machines avec son voisin, la laiterie bio du Maine. Ce cadre de travail lui permet de multiplier par 10 sa production quotidienne.

Avec ce potentiel de production de 20 tonnes par mois, le jeune dirigeant envisage de recruter une vingtaine de personnes au cours des trois prochaines années. De quoi continuer de tenir la promesse du « granola bio irréprochable ».



CHARLES  
D'OLÉON

Fondateur de Fruits & You

*Installé dans de petits locaux à Paris, où nous produisons une centaine de kilos de granola bio par jour, nous avons le souhait d'industrialiser notre fabrication. Nous avons assez tôt abandonné l'idée de construire, car trop long et peu agile, et avons privilégié le fait de réhabiliter un bâtiment. Cette démarche étant finalement beaucoup plus en adéquation avec l'esprit de l'entreprise. Les sites que nous avons visités en région parisienne étaient chers et peu adaptés à notre cahier des charges. Ainsi nous avons ciblé les territoires situés jusqu'à 1h30 de Paris, et décroché notre téléphone à l'affût d'une bonne opportunité.*

*Laval s'est vite imposée. Elle réunissait tous les atouts, et même ceux que nous n'avions pas mis dans notre cahier des charges. Nous sommes désormais installés à Entrammes, où nous partageons les locaux de la Laiterie Bio du Maine. Nous avons investi des locaux complètement adaptés pour de l'agro-alimentaire mais sans être isolés sur notre site. Les aides financières trouvées par nos interlocuteurs de Laval Économie et Solution & Co nous ont permis d'investir dans des machines et d'aménager l'usine. Et avec la laiterie, nous partageons bien plus qu'un lieu de production. Bien que nous ayons nos flux bien séparés, nous mutualisons du matériel, des espaces de stockage, une chambre froide... tout ce qui permet d'optimiser nos activités et notre façon de fonctionner. On s'apporte l'un à l'autre, y compris au niveau commercial. Une situation vraiment idéale pour cette nouvelle étape dans le développement de notre entreprise.*

## UNE OUVERTURE DE L'AIDE À L'IMMOBILIER ÉCONOMIQUE QUI PROFITE AUX TPE/PME

Le régime d'aide à l'immobilier économique a été revu en raison du COVID 19 (voir page 7) pour inciter à la poursuite des projets en cours ainsi qu'aux nouveaux projets. Les modalités de distribution ont évolué et il a également élargi son champ d'intervention :

- en rendant le secteur du commerce éligible, uniquement les entreprises jusqu'à 10 salariés situées hors ZACO
- en relevant le taux d'intervention de Laval Agglomération au niveau maximum de la fourchette soit :
  - pour les entreprises de moins de 50 salariées : 20 %
  - pour les entreprises de plus de 50 salariés : 10 %
- en abaissant le seuil à partir duquel un projet est éligible. Aujourd'hui fixé à 100 K€, ce seuil est ramené à 50 K€.

Et cela sans enveloppe supplémentaire car cela devait permettre de prévenir la chute de l'investissement immobilier. Au regard des chiffres, le contrat est rempli. Le nombre de projets est identique à 2019 pour une assiette d'éligibilité moindre, principalement au profit de TPE/PME.

### CHIFFRES CLÉS

	2020	2019
 subventions attribuées	1,4 M €	930 000 €
 projets accompagnés	14	14
 dont entreprises de - 50 salariés	12	8
 dans le service	57 %	57 %
 dans l'industrie	43 %	43 %
 assiette éligible	9,5 M €	11 M €

### INTERVIEW



**M. POUPIN**

Supérette  
Entram'Saveurs,  
à Entrammes

*J'occupais depuis 13 ans un local commercial de 80 m<sup>2</sup>, dans le bourg d'Entrammes, qui commençait à être vétuste et étroit pour développer mon activité. J'ai saisi l'opportunité d'un terrain disponible, à seulement une centaine de mètres, pour monter un projet de bâtiment neuf me permettant de doubler ma surface de vente. Au lieu de 800 références produits, je propose désormais 2 000 références.*

*C'est un vrai plus pour mon activité et pour la commune, qui en a profité pour aménager un parking multi-usage. Mon commerce est plus attrayant donc j'ai élargi ma clientèle et augmenté mon chiffre d'affaires. Laval Économie m'accompagnait déjà pour l'élaboration de mon dossier d'aide Pays de Loire Commerce Artisanat quand l'aide à l'immobilier a été élargie aux projets tel que le mien. Cela a vraiment été une bonne surprise car grâce à cela j'ai réduit mes mensualités et ajouté des améliorations à mon commerce.*



#### Entreprises accompagnées :

SMIT Sarl  
AXES USINAGE-CLEMA  
SCI Poupin-Entram'Saveurs  
Transports BUFFET  
SCI AQL - Poisson  
SCI Beausoleil- Sarl Basto  
Fruits and You  
Actibio  
MG One  
Quargnul  
SNV Laval  
Maison de la literie  
FDGM-Moreau Construction  
Transports Morin

## UN RETOUR À LA NORMALE DU NOMBRE DE PRÊTS D'HONNEUR INITIATIVE MAYENNE

Contre toute attente, la création ou reprise d'entreprise n'a pas été en berne cette année. Bien au contraire. Alors qu'en 2019, la situation économique était favorable, il y avait eu une baisse du nombre de projets et donc de prêts (37 prêts en 2019, contre 51 en 2018 et 53 en 2017). 2020, quant à elle, a été marquée par un rebond des sollicitations de prêts d'honneur malgré le contexte sanitaire.

Un effet levier pour ces projets financés à hauteur de 5,6 millions d'euros par le secteur bancaire

#### Le dispositif

Le prêt d'honneur Initiative Mayenne est un prêt personnel à taux 0, sans intérêt ni garantie réelle ou personnelle, pour augmenter le niveau des fonds propres du créateur ou repreneur d'entreprise ; une intervention

favorisant un effet levier bancaire et susceptible d'être complétée par le parrainage d'un chef d'entreprise et des ateliers d'accompagnement.

#### Montant du prêt

**De 1 500 à 15 000 €**, en fonction des caractéristiques du projet, cumulable avec des prêts du Comité Départemental Initiative Mayenne et de la Région.

### CHIFFRES CLÉS

**53**  
prêts d'honneurs attribués



pour un montant de  
**618 500 €**  
ayant permis d'accompagner

**47**  
projets

**24** projets en création d'entreprise  
**16** projets de reprise d'entreprise  
**5** projets de croissance d'entreprise

**205**  
emplois concernés  
**70** créés et **135** maintenus



**249**  
prêts actifs  
pour un encours de  
**1 312 634 €**

### INTERVIEW



**JEANNE  
LEBRAT**

L'Imotep, food truck

*J'ai deux passions : le théâtre et la cuisine ! J'ai fait des études de théâtre, puis de cuisine, et c'est dans cette dernière voie que je me suis dirigée professionnellement. J'ai travaillé aux côtés de plusieurs chefs, vu plusieurs styles de cuisine, expérimenté différentes organisations. Cela m'a beaucoup inspiré pour voler de mes propres ailes. Être mon propre chef.*

*Le concept Food truck correspondait totalement à mes attentes pour me lancer dans l'entrepreneuriat. C'est moins risqué financièrement mais, aussi, cela me permet de pouvoir bouger et d'être en contact direct avec mes clients. Sans compter que malgré les contraintes sanitaires du moment, j'ai pu me lancer en septembre 2020.*

*Du mardi au vendredi, je déplace mon camion entre Laval, Changé, Saint-Berthevin et Chailland, pour cuisiner mes plats du monde 100% végétariens et faire mes jus. Chaque semaine, ma carte s'adapte aux produits bio et locaux de saison.*

*Grâce à une formation à la création et gestion d'entreprise, j'ai pris connaissance des différents dispositifs et accompagnements auxquels je pouvais prétendre. Le parcours du prêt Initiative Mayenne a été extrêmement enrichissant pour moi. Au-delà du prêt, j'ai bénéficié d'une écoute attentive, de conseils et d'une bienveillance qui sont importants dans ce type de démarche. Le soutien apporté par les professionnels lors du comité de prêt a conforté la confiance que j'avais en mon projet pour me lancer sereinement.*

## LE NOMBRE DE PRÊTS INITIATIVE INNOVATION RESTE STABLE

Le secteur de l'innovation est souvent impacté positivement par les crises. En effet, elles constituent un accélérateur puissant pour de nombreuses innovations pour accompagner les changements induits par une situation exceptionnelle. Plusieurs entreprises du territoire ont d'ailleurs trouvé en cette pandémie l'occasion de développer leur activité, parfois même de façon très importante. Pour autant, le nombre de prêts Initiative Innovation est resté stable pour l'instant.

### Le dispositif

Le prêt Initiative Innovation est un prêt personnel à 0%, sans intérêt ni garantie réelle ou personnelle, pour renforcer les fonds propres et/ou financer les Besoins en Fonds de roulement (BFr) de chef d'entreprise ayant un projet de création ou développement d'une entreprise de moins de 5 ans exerçant une activité à caractère innovant ou à fort contenu technologique.

### Montant du prêt

Le prêt moyen est de **30 000 € par projet** mais possibilité de solliciter plusieurs fois le comité jusqu'à 100 000 €.

## CHIFFRES CLÉS



projets accompagnés  
pour  
**100 000 €**  
de prêts attribués

**INTERFACTO**  
(40 000 €)

**SERENITRIP**  
(30 000 €)

**MAX'SENS INNOVATIONS**  
(15 000 €)

**WINMED**  
(15 000 €)

en cours  
**55**  
dossiers

pour un encours de  
**523 689 €**

## INTERVIEW



**ARNAUD  
COSSON**

Interfacto

*Avec Laurent Cosson, mon frère, et Jonathan Dumont, nous avons racheté Agilitic fin 2019, avec ses actifs et son personnel, et l'avons renommée Interfacto. Cette société était incubée à Laval Mayenne Technopole pour développer une application mobile pour la gestion des interventions des techniciens de maintenance de tout secteur d'activité. Étant tous les trois bien implantés dans le secteur du numérique grâce à nos sociétés respectives, ALL4TEC et HRV, nous avons vu dans ce projet une belle opportunité. Le principe d'avoir une solution full web qui permet la gestion des rendez-vous par une assistante, et la saisie d'information en direct sur site par le technicien, depuis son téléphone, pour déclencher la facturation était porteur et nous avions une solution supplémentaire que nous souhaitons développer. C'est d'ailleurs pour ce service supplémentaire que nous avons sollicité le prêt innovation car nous avons besoin de fonds pour financer la R&D. En effet, avec la somme d'informations enregistrées par le technicien, nos clients détiennent un patrimoine de connaissance clients qui, bien utilisé, peut créer des opportunités commerciales. Cette partie devrait pouvoir sortir en 2022.*

# Interfacto



Les fondateurs d'Interfacto et leur équipe

## LE SOUTIEN AUX PORTEURS DE PROJET

## DE NOUVELLES STARTUPS AU VILLAGE BY CA

2 nouvelles startups ont rejoint le Village by CA en 2020. Cofondé par Laval Économie, Laval Mayenne Technopole et le Crédit Agricole Anjou Maine, le Village by CA Laval est une association loi 1901 qui accompagne depuis juillet 2018 les startups locales. Il œuvre pour accélérer leur développement économique, leur ouvre son réseau de partenaires et de cli-

ents grands comptes en France et à l'international, et leur donne accès à un environnement de travail propice à l'innovation, la collaboration et la créativité. Les premières startups accueillies deviennent d'ailleurs des incontournables du paysage économique local. Inod Solutions, spécialisée dans la visite 360° en réalité virtuelle, est un bon exemple d'entreprise qui a trouvé une opportunité dans cette crise sanitaire. En effet, dès le printemps, elle a développé son offre de service pour créer une solution de salon et showroom virtuels. Les appels ont vite afflué et l'équipe a été renforcée pour répondre à la demande. Le casque RV thérapeutique Bliss, imaginé par Mélanie Peron, est de plus en plus utilisé par les professionnels de santé pour réduire la douleur et l'anxiété. Ce digicament qui évite ou diminue l'usage d'anesthésiant est déjà présent dans un grand nombre de services hospitaliers tels que ceux d'oncologie, d'hématologie, de chirurgie orale ou encore de gynécologie.



Solution de salon virtuel proposé par Inod

### Les nouvelles startups du village

#### BAOBA l'application agricole pour la gestion des troupeaux et des parcelles

« Une seule application pour toute l'exploitation » tel est le service proposé par Frédérick Mouvier et Mathieu Godet aux agriculteurs. Croisement des deux mondes, agriculture et numérique, ces deux entrepreneurs ont allié leurs connaissances et celles de collectifs professionnels pour imaginer une solution numérique de gestion simple pour les entrepreneurs agricoles. Ils accompagnent ainsi la transition vers le numérique pour lier performance, qualité et environnement. L'objectif est de faire gagner du temps à l'éleveur en enregistrant ses opérations rapidement depuis la cartographie sur son téléphone mobile, lui évitant ainsi les ressaisies et le travail administratif inutile. L'application centralise les données pour une visualisation et un partage instantané des informations (visualisation des lots, gestion du pâturage tournant dynamique, données individuelles de chaque animal...).



Premier prix du concours d'innovation Vegepolys Valley 2020 pour Baoba

Après avoir développé leur concept en Île de France, intégrer le Village by CA de Laval était une vraie opportunité d'être au cœur d'un territoire à forte activité agricole, et donc au plus près de leurs clients éleveurs et de leur écosystème.

#### POUVOIRDHA le pouvoir d'achat en cashback

Deux hommes : Denis Bastide, spécialiste du cashback, avec l'expérience d'une première société dédiée au sujet depuis 2016 ; et Alexandre Bellanger, entrepreneur et commercial dans l'âme, tout

autant au fait de cette pratique spécifique. Ce duo s'est réuni pour créer Pouvoirdha, une startup fabriquant des marques blanches en cashback, carte cadeaux et code promo, au service de la stratégie de fidélisation des entreprises. Ils surfent sur un marché qui se développe progressivement en France, et qui permet aux personnes inscrites sur la plateforme de faire un achat en ligne puis de toucher une commission proportionnelle aux emplettes effectuées. Ils sont assimilés à des apporteurs d'affaire et ils redistribuent une part de leurs commissions aux utilisateurs.



Salon de l'emploi et de la mobilité professionnelle de Paris

# L'ACCOMPAGNEMENT RH : UN LEVIER DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

L'enjeu des ressources humaines est un enjeu majeur pour les entreprises en général, mais encore plus particulièrement sur le territoire de Laval Agglomération. En effet, la dynamique économique y est telle que le taux de chômage est faible, et l'écart entre les besoins de recrutement et les candidats potentiels est grand.

Pour répondre à cette problématique, Laval Économie a développé un plan d'action pour accompagner les entreprises dans leurs recrutements, qui inclut la recherche de candidats extérieurs au territoire. Ce travail se fait en partenariat avec les entreprises et évolue sans cesse pour s'adapter aux nouveaux besoins et opportunités identifiés, au contexte de crise sanitaire ainsi qu'au succès grandissant de la démarche initiée il y a 3 ans.

Pour cela des groupes de travail ont été organisés autour d'enjeux importants, avec des entreprises de tout secteur d'activité, depuis plus d'un an pour engager la réflexion sur des enjeux primordiaux comme le recrutement des profils pénuriques, l'attractivité des entreprises et des zones d'activité, et l'accueil des nouveaux salariés qui viennent d'un autre département pour travailler et vivre sur le territoire. De ces échanges naissent des solutions et des collaborations inter-entreprises.

## ATTIRER LES TALENTS (ACTIONS MISES EN PLACE : SALON, ACCUEIL INTERNES, PARTENARIAT ACTEURS DE L'EMPLOI...)

Chaque année, Laval Économie multiplie les actions pour attirer les talents ciblés par les entreprises.

La participation au Salon du travail et de la mobilité professionnelle (en présence de Lactalis, Séché Environnement, Keolis, Janvier Labs et Bridor) est orientée grand public. Ici, la rencontre de plus de 200 candidats en 2 jours amène une réelle montée en notoriété de notre territoire.

Les partenariats avec les acteurs de l'emploi amènent, quant à eux, des événements plutôt ciblés sur des compétences clés. A l'image des sessions de recrutements mises en place avec des agences Pole Emploi d'autres régions, autour des métiers de l'aide à domicile, de la maintenance industrielle, et du numérique. L'équipe RH est également en contact, via la cellule de reclassement de BPI, avec des salariés subissant un plan social et qui seraient ouvert à la mobilité vers notre territoire.

Des actions sont également menées depuis 2 ans, en partenariat avec le Conseil Départemental, le Centre Hospitalier de Laval et le GHT, en direction des internes en médecine. Après un premier temps d'accueil de tous les internes, qui vont passer 6 mois en Mayenne, des temps conviviaux leur sont proposés chaque mois pour se retrouver, créer du lien entre eux et découvrir le territoire.

## ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT RH

De façon complémentaire au travail mené pour attirer des talents, l'agence est présente auprès des entreprises pour les aider à améliorer leurs pratiques, leurs process de recrutement et afin d'être plus attractives pour les candidats. Que ce soit auprès de profils RH, de dirigeants, de managers ou de communicants, Laval Économie mène des ateliers sur des thématiques tels que les outils de valorisation du territoire auprès des candidats, la marque employeur, la fidélisation des collaborateurs, le recrutement des profils pénuriques, la communication RH ou encore l'usage des réseaux sociaux.

En parallèle, le deuxième Lab RH a été organisé en février, avec l'ambition de faire découvrir le territoire aux équipes RH, tout en échangeant sur des sujets d'actualité dans une ambiance conviviale. Ce format sera réitéré quand le contexte sanitaire le permettra. Les résultats sont déjà perceptibles. Les offres d'emploi sont plus attractives et incluent la valorisation du territoire, les pratiques de recrutement évoluent.

### CHIFFRES CLÉS



14

Ateliers RH  
(en présentiel ou en visio)

1  
Lab RH

119  
participants



Atelier RH « Réaliser une interview vidéo »



Une étudiante en alternance Bac + 5 RH a intégré l'équipe, en soutien à la mission attractivité. Elle intervient notamment sur la mise en relation des candidats avec les entreprises, la gestion de la CVthèque et le sourcing.

## INTERVIEW



PAULINE ROGER  
Janvier Labs

*C'est à travers les ateliers RH que j'ai découvert la mission attractivité des compétences de Laval Économie. Je venais d'intégrer Janvier Labs et nous souhaitons travailler notre marque employeur. C'est un sujet devenu majeur pour les entreprises, et en particulier sur notre territoire où le taux de chômage est bas. Les ateliers RH nous ont été d'une grande aide en la matière. Nous avons participé à plusieurs d'entre eux et nous notons déjà quelques retombées, comme la hausse de candidatures spontanées ou l'augmentation du nombre d'abonnés à notre page LinkedIn par exemple.*

*C'est aussi grâce à ces événements que nous avons rencontré Christelle Champion, l'intervenante de l'APEC, que nous avons sollicitée pour un état des lieux de la marque employeur de Janvier Labs.*

*Maintenant que nous connaissons l'étendue de l'offre de service, nous n'hésitons pas à contacter Laval Économie lorsque nous rencontrons des difficultés de recrutement. Nous avons déjà reçu plusieurs candidats venant d'autres départements grâce à cela. Et notre participation au Salon de l'Emploi et de la Mobilité Professionnelle, sur le stand « Travailler & Vivre à Laval », nous a également permis de recruter un collaborateur.*

*Les Lab RH complètent bien ce dispositif. C'est enrichissant de pouvoir échanger avec mes homologues sur des problématiques communes.*

## PARTAGER LES COMPÉTENCES

L'une des solutions sur laquelle Laval Économie s'est positionnée, pour faire face à la pénurie de compétences dans certains domaines, est le prêt de main-d'œuvre. Particulièrement adapté en période de crise sanitaire, où certaines entreprises font face à une baisse d'activité, le prêt de main-d'œuvre peut être utilisé à tout moment pour pallier une variation ponctuelle d'activité. Grâce à la plateforme Laval click and collab mise en place au printemps, les entreprises ont un outil pour faire connaître leurs besoins. Elles peuvent ainsi avoir une alternative en cas de baisse ou hausse d'activité pour maintenir des emplois, développer les compétences de leurs salariés en coopérant avec les autres entreprises du territoire.



[www.laval-clickandcollab.fr](http://www.laval-clickandcollab.fr)



## ACCOMPAGNER LA MOBILITÉ DES TALENTS

Depuis 3 ans Laval Économie a acquis un réel savoir-faire en termes d'accompagnement des familles dans leurs projets de mobilité. Plus de 600 nouveaux arrivants ont ainsi été captés, accompagnés et accueillis sur le territoire et plus de 400 emplois ont été pourvus. L'accompagnement est orienté en premier lieu sur la recherche d'un emploi, puis d'un logement et la mise en relation avec les structures de garde ou scolaires pour les enfants. De façon globale, l'objectif est de lever tous les freins à la mobilité.

L'un des freins majeurs est le coût d'une mobilité, d'où le travail qui a été mené auprès d'Action Logement pour proposer deux primes :

### - la prime à la mobilité

1 000 € par Action Logement + 1 000 € par Laval Agglomération, sous condition de ressources, pour pallier les frais d'un déménagement

### - la prime propriétaire

jusqu'à 1 200 €/mois pendant 6 mois pour couvrir la double charge de logement des propriétaires en cas de prêt immobilier en cours. Cette prime est financée par l'obtention d'un fonds d'innovation d'Action Logement à hauteur de 108 000 €.

Plusieurs autres points cruciaux sont en phase de réflexion comme le logement et l'intégration. Côté logement, une enquête a été réalisée par des étudiants auprès des nouveaux arrivants pour évaluer leur niveau de satisfaction sur ce volet. Les résultats de l'étude seront délivrés en 2021, mais un point de vigilance est déjà identifié pour anticiper les besoins liés à une démarche d'attractivité.

Côté intégration, l'agence a sollicité les entreprises et l'Office de Tourisme afin d'établir un parcours complet, de la signature du contrat de travail jusqu'à la fin de la première année sur le territoire. D'ores et déjà, chaque famille accompagnée est contactée par l'OT pour être reçue individuellement afin de répondre aux questions du quotidien (activités de loisirs, marché, services...). Une visite guidée du centre-ville de Laval a également pu être proposée à un groupe en septembre.

## CHIFFRES CLÉS



**172**  
familles  
accompagnées



**350**  
nouveaux habitants  
dont  
**94**  
enfants



**9**  
primes propriétaire  
pour un montant total de  
**46 702 €**

**64**  
primes à la mobilité soit  
**128 000 €**  
dont 50% versés  
par Action Logement



**10**  
cafés d'accueil (dont 1 en visio)

## ZOOM SUR LA SEMAINE LAVAL EMPLOI

Si beaucoup d'événements n'ont pu se tenir cette année, le service emploi de Laval Agglo a réussi, en s'adaptant strictement aux consignes sanitaires, à sauvegarder 43 rendez-vous essentiels de la Semaine Laval Emploi. Que ce soit en présentiel ou à distance, ce sont plus de 4 000 personnes qui ont pu participer à cette édition. Lors de cette semaine, qui mobilise nombre d'entreprises et de partenaires du territoire, Laval Économie porte la soirée d'ouverture et les Rendez-vous de l'emploi et de l'alternance.

La soirée de lancement s'est traduite par un live sur YouTube, avec les témoignages des dirigeants et DRH de Gys, Seb et Jouve, sur comment la crise sanitaire les a amenés à recruter et travailler autrement.

Suivi par 260 professionnels, ce temps fort a traité de problématiques d'actualité : le recrutement

à distance, l'anticipation et l'adaptation des moyens de production, la mise en place et la gestion du télétravail avec ce que cela implique au niveau managérial notamment, ainsi que le prêt de main-d'œuvre.

Les RDV de l'emploi et de l'alternance, quant à eux, ont réuni 1 650 personnes en recherche d'emploi, 98 entreprises et 34 organismes de formation. Un événement unique pour mettre en relation directe les participants avec les recruteurs.

Au moins 97 postes ont pu être pourvus grâce aux nombreux entretiens menés ce jour-là. L'équipe de Laval Économie, présente sur le stand « Travailler & Vivre à Laval », a pu orienter les personnes extérieures au territoire, invitées pour l'occasion, vers des entreprises ciblées, contribuant à des recrutements supplémentaires.

Soirée de lancement  
de la semaine de l'emploi



YouTube  
Laval Agglo



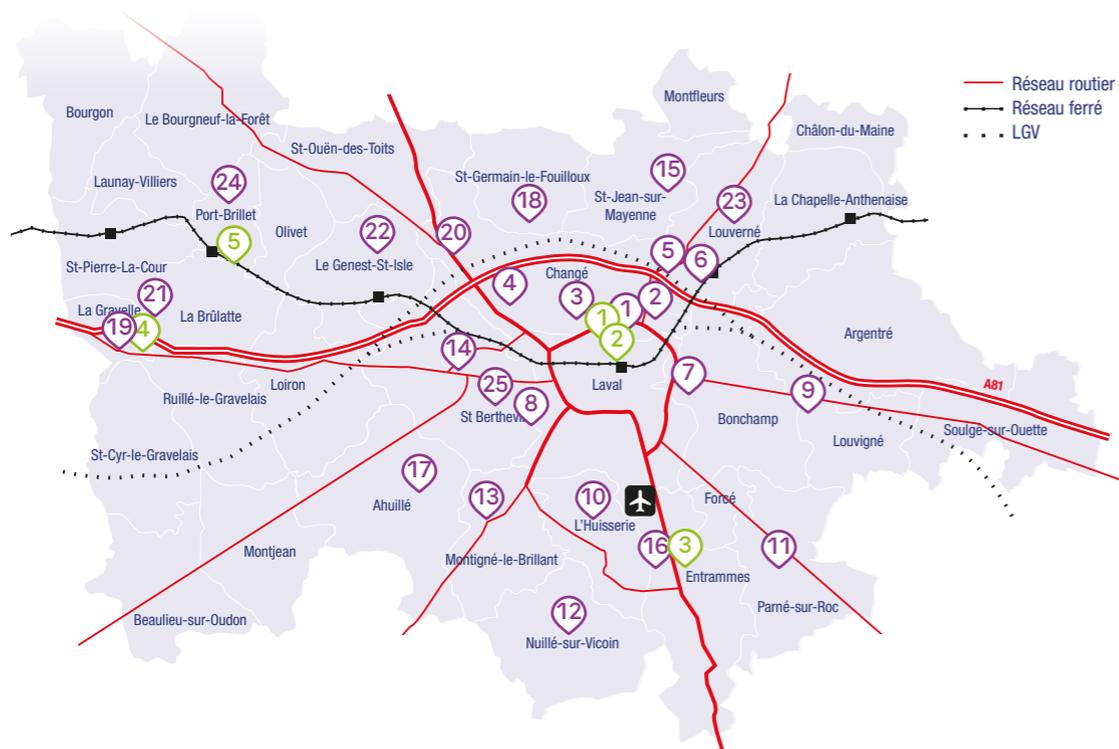
RDV de l'emploi en octobre 2020



ZI des Grands prés

# LA GESTION DU FONCIER ÉCONOMIQUE

## L'OFFRE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE GÉRÉE PAR LAVAL ÉCONOMIE



- |                                     |                       |                 |                        |
|-------------------------------------|-----------------------|-----------------|------------------------|
| ① Maison de la Technopole / Laval   | ① Parc Technopolitain | ⑩ Le Tertre     | ⑱ Les Pavés            |
| ② « La Licorne » / Laval            | ② Les Morandières     | ⑪ L'Épronnière  | ⑲ La Meslerie          |
| ③ Ateliers du Riblay / Entrammes    | ③ Les Grands Prés     | ⑫ La Martinière | ⑳ Écoparc              |
| ④ Hôtel d'entreprises / La Gravelle | ④ La Fonterie         | ⑬ Le Haut Chêne | ㉑ La Vallée Verte      |
| ⑤ Village d'artisans / Port-Brillet | ⑤ Beausoleil          | ⑭ Le Châtelier  | ㉒ Pont-Martin          |
|                                     | ⑥ La Motte Babin      | ⑮ Le Mottay     | ㉓ La Croix des Aulnays |
|                                     | ⑦ ZI Sud Bonchamp     | ⑯ Le Riblay     | ㉔ Le Millenium         |
|                                     | ⑧ La Gaufrie          | ⑰ La Girardière |                        |
|                                     | ⑨ La Chauvinière      | ⑱ La Roussière  |                        |

### CHIFFRES CLÉS 2020



CESSIONS FONCIÈRES :  
**776 K€ HT**

correspondant à :

**11**

opérations de cession :

SARL Tobago, SCI Genius Mundi Immo, SCI POBOB, SCI CLOROL, SARL FONGIP-EURINVEST, SCI Sally, Morgan Frite, SYSTEM B, SCI YVARIUS, SCI Les Palmiers, SCI SAVIA.



**3,8 ha**

**5**

COMMUNES CONCERNÉES :

Ahuillé, Bonchamp, Changé, Laval, L'Huisserie, Louverné



UN PRIX DE VENTE MOYEN DE  
**20,17 € LE M<sup>2</sup>**

Globalement les ventes de foncier ont diminué quasiment de moitié en termes de surface et de coût en 2020, par contre le nombre de nouveaux contacts est bien plus important que les années précédentes avec des concrétisations prévues en 2021.

### INTERVIEW



**JÉRÉMY BEUCHER**  
Co-fondateur de SYSTÈME B

Nous avons créé la société familiale SYSTÈME B en 2015, avec mon oncle et mon cousin. Mon oncle, issu de l'agro-alimentaire, avait identifié l'absence de solution pour la réalisation artisanale et rapide de saucisses dans les rayons boucherie des GMS. Il fallait soit faire à la main soit passer par un process industriel.

Avec mes compétences en R&D mécanique, nous avons pensé une machine qui réponde à ce besoin. Nous avons breveté notre système innovant et très rapidement nous avons conquis plus de 600 magasins. Par la suite nous avons développé, dans le même esprit, une machine pour réaliser des brochettes, que nous avons également déjà bien implantée sur le marché.

Nous vendons une gamme de boyaux naturels et, depuis peu, des épices et marinades en clean label. Le développement de l'entreprise est tel que nous sommes à l'étroit dans notre bureau d'étude actuel. De plus, nous avons besoin d'une chambre froide et d'un entrepôt logistique. Nous avons donc contacté Laval Économie pour faire l'acquisition d'un terrain dans la zone des grands Prés, à proximité immédiate de Grands Prés Usinage, le prestataire qui fabrique nos machines. L'emplacement est idéal pour nous et permet des synergies avec d'autres entreprises de la zone.

Nous bénéficions également de l'aide à l'immobilier économique pour la construction de notre bâtiment. Nous avons travaillé quasi exclusivement avec des artisans locaux et au maximum avec des matériaux écoresponsables, à l'image du bardage bois qui viendra parer la structure.



## LA ZONE DE LA MOTTE BABIN À LOUVERNÉ COMMERCIALISABLE

Les 20 ha de la zone d'activité de la Motte Babin, au Nord Est de Laval, à Louverné, sont ouverts à la commercialisation depuis fin 2020. Les premiers contacts ont déjà été pris pour des concrétisations en 2021. Cet espace économique a vocation à renforcer l'attractivité du territoire grâce aux atouts stratégiques qu'il présente :

- une ouverture sur tout l'ouest avec un accès direct à l'échangeur autoroutier de Louverné sur l'A81, qui dessert Brest-Rennes-Le Mans-Paris,
- une exposition vitrine sur l'A81,
- une topographie favorable et une configuration permettant le découpage de parcelles de tailles variées,
- prochainement, un accès à l'unique plateforme de transbordement rail-route de l'ouest à Saint-Berthevin (à 15 min),
- proximité immédiate de Laval et de ses services, comme la gare à tout juste 12 min. Avec la ligne LGV Paris est à 70 min et Rennes à 20 min,
- une zone desservie par les transports en commun,
- des services de qualité variés et à proximité du site :
  - commerces sur la commune de Louverné (à 3 min),
  - 3 micro crèches (dont une bilingue), hôtellerie, restauration et activités sportives dans les zones d'activités avoisinantes.

Au regard de ses atouts, cette zone d'activité est candidate au dispositif « sites industriels clés en main » du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance. Il s'agit ici d'identifier des sites propices à l'installation, dans des délais fiables et maîtrisés pour accélérer l'implantation de nouvelles activités industrielles. Une démarche qui s'inscrit dans le programme Territoires d'industrie (voir page 25).



### UNE NOUVELLE ZONE EN PROJET À LOIRON

En 2020, pour maintenir l'attractivité de son offre foncière, Laval Agglomération a validé le plan d'aménagement de la ZA de Chantepeie. Située à Loiron, à l'ouest de Laval, le long de la RD57, elle longe également l'autoroute A81 en direction de Rennes (accessible en 8 min).

D'une surface totale de 5,5 ha, elle entrera en travaux mi 2021, pour la livraison d'une première tranche de 3 ha à la fin de l'année.



## LA ZI DES TOUCHES PASSE EN PHASE DE RÉAMÉNAGEMENT

Le travail de requalification de la ZI des Touches, qui s'étendra sur 10 ans, progresse. Après avoir défini les grands principes de ce plan, l'année 2020 a été l'occasion d'entrer dans une phase concrète de travaux. Au préalable, fin janvier, une réunion publique a permis aux entreprises de la zone de prendre connaissance du phasage des prochaines opérations, des propositions d'aménagement urbain du cabinet ID UP et des dispositifs d'accompagnement que propose Laval Économie.

Dans le courant de l'année, l'avenue de Mayenne et le boulevard Buffon sont les deux premiers axes qui ont fait l'objet de travaux d'aménagement. Trottoirs, voies cyclables, terre-pleins, enfouissement des lignes électriques... De quoi rendre leur usage plus pratique et esthétique au quotidien.

En parallèle, la consultation pour la réalisation d'une nouvelle signalétique a été lancée et a dégagé trois candidats. Cette partie est également un travail au long cours qui nécessitera de rencontrer les entreprises pour équiper chaque parcelle d'un numéro, en respectant la cohérence du dispositif à l'échelle de la totalité de la zone.



Laval New Touches  
[www.laval-newtouches.fr](http://www.laval-newtouches.fr)



### LE PARC GRAND OUEST À ARGENTRÉ

Initié en 2006, le Parc Grand Ouest, à Argentré, avait notamment vocation à accueillir de grands projets logistiques, grâce à ses 150 hectares et la proximité immédiate de l'autoroute. En conséquence, sa faisabilité dépendait de la création d'un nouvel échangeur sur l'A81 avec un accès direct à la zone. Point qui a été accepté par Vinci en 2018.

Les études environnementales réalisées en 2019 – 2020 ont fait apparaître de nouvelles contraintes d'aménagement qui limitent la surface cession à 83,8 ha et laisse des espaces disponibles pour des activités agricoles.

Afin de déterminer la suite à donner à ce projet, les membres du comité de pilotage du projet ont voté, fin 2020, la réalisation d'une étude de positionnement économique, agricole et environnementale afin de déterminer les types d'activités pouvant se positionner sur cet espace.

### LA PLATEFORME DE TRANSPORT COMBINÉ RAIL-ROUTE À SAINT-BERTHEVIN

Ce projet de base de transbordement a pour objectif de favoriser le transport de marchandises longues distances par voie ferrée, offrant ainsi une alternative fiable et écologique au transport routier. Un enjeu stratégique qui a conduit à l'inclure dans le projet « Territoires d'Industrie » (voir page 25). L'équilibre juridique et financier d'un tel équipement est délicat. Pour apporter des éléments au travail qui va être mené de concert avec les principaux utilisateurs, et conforter l'intérêt d'un tel équipement sur le territoire, Laval Agglomération a commandé une nouvelle étude de marché ainsi qu'une étude visant à déterminer les meilleurs montages juridiques et financiers pour la réalisation et la gestion de la plateforme.

### L'AÉROPORT DE LAVAL ET DE LA MAYENNE

Pour rappel, en 2019, la CCI annonçait son retrait du Syndicat Mixte de l'Aéroport de Laval et de la Mayenne (SMALM) suite aux réductions budgétaires et aux nouvelles réglementations qui s'imposaient à elle. Par conséquent, Laval Agglomération et le Département ont dû augmenter leur participation financière et se sont engagés dans une procédure de délégation de service publique (DSP) pour l'exploitation de l'aéroport pendant 5 ans. En 2020, 3 candidatures ont été étudiées mais ceux-ci recevront une lettre début février 2020 pour leur annoncer le report du début de la DSP au 1<sup>er</sup> janvier 2021 en raison de la proximité des élections municipales.

Entre-temps, la pandémie de COVID 19 ayant engendré des confinements, des interdictions de déplacement ou encore des fermetures de frontières, cela a considérablement impacté le paysage aérien. Le transport aérien en général a enregistré une baisse d'activité de 70% sur l'année, et de 30% pour les vols d'affaires. Dans ces conditions, il était impossible pour les candidats de garantir l'atteinte de leurs objectifs, ni pour la collectivité le niveau de contribution financière. Les parties prenantes ont donc décidé d'arrêter le processus. Cette question sera réévaluée quand le contexte permettra d'avoir de la visibilité sur les flux aériens.

Ce choix s'accompagne d'une volonté forte d'inscrire l'aéroport de Laval Mayenne dans une stratégie de développement pour les années à venir. Cette stratégie aura 2 ambitions :

- faire de l'aéroport un acteur de l'attractivité de Laval Agglomération et de la Mayenne,
- développer le trafic et augmenter les recettes.

### LA STATION GNV

En 2019, Laval Agglomération s'est associée à Territoire d'Énergie Mayenne (TEM) pour réaliser une étude de faisabilité relative à la création d'une station GNV. Le cabinet SPMO a pu confirmer l'existence d'un marché potentiel : à très court terme, une vingtaine de camions par jour et plus de 120 à horizon de 5 ans.

L'année 2020 a vu la validation du site d'installation, zone de la Dahinière à Changé ; la validation des modalités de réalisation et d'exploitation de la future station ; l'appel d'offres pour choisir le prestataire et, finalement, l'attribution de cet appel d'offres à ENDESA en décembre. Toute cette partie est désormais entièrement gérée par TEM.



Conférence de relance d'octobre

# PRÉPARONS L'ÉCONOMIE DE DEMAIN

## « L'APRÈS CRISE », UNE CONFÉRENCE DE RELANCE POUR PRÉPARER L'AVENIR

La crise sanitaire a percuté violemment le tissu économique local. À la suite du 1<sup>er</sup> confinement, certains secteurs d'activité ont pu reprendre une activité presque normale alors que d'autres étaient restés fermés. C'est pourquoi, à l'automne, une conférence de relance économique s'est déroulée en 4 temps de concertation menés par Florian Bercault, nouvellement président de Laval Agglomération. L'objectif de ces rencontres avec les différents acteurs économiques du territoire a été :

- de mesurer l'impact de la crise sanitaire sur la situation des entreprises locales.
- d'identifier leurs besoins et attentes pour définir un programme local de relance susceptible de compléter notamment les dispositifs de l'État.

Plus de 150 entreprises ont participé à ces échanges qui ont permis d'identifier, par secteur d'activité, les besoins et les attentes dans la perspective de l'élaboration d'un programme local de relance faisant intervenir les acteurs publics et privés.

## UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU TISSU INDUSTRIEL AVEC « TERRITOIRES D'INDUSTRIE »

L'initiative « Territoires d'industrie » s'inscrit dans une stratégie de l'État de reconquête industrielle et de développement des territoires. Le but est de rassembler les pouvoirs publics et les industriels d'un même territoire pour les faire travailler ensemble sur des solutions pour répondre aux besoins identifiés. Laval Agglomération a reçu le label « Territoire d'industrie » et, en 2020, a déterminé avec les acteurs du territoire les enjeux et les axes de travail du plan d'action :

### > AXE 1

Répondre aux besoins de recrutement des entreprises par l'adaptation des formations, la promotion du secteur et des emplois industriels, l'accompagnement RH des entreprises et l'attractivité du territoire pour les salariés.

### > AXE 2

Attirer des entreprises industrielles et conforter la présence et le développement des groupes et entreprises industriels implantés sur le territoire

### > AXE 3

Accompagner les transitions environnementales et numériques du tissu industriel local

### > AXE 4

Simplifier les process et rendre lisible les services auprès des entreprises

Une première liste d'actions prioritaires a été réalisée. Elle fera l'objet d'un travail collaboratif afin d'en préciser le contenu et le financement par les partenaires désignés comme pilotes.

### LES 3 PRINCIPES DE « TERRITOIRES D'INDUSTRIE »

- **ciblage** : soutenir spécifiquement les entreprises sur les territoires à forts enjeux industriels.
- **gestion décentralisée** : les projets devront d'abord être gérés et animés par les acteurs locaux : acteurs industriels, maires, présidents d'EPCI, avec un pilotage au niveau de la Région.
- **concentration des moyens** : ces moyens sont à la fois financiers (avec plus d'un milliard d'euros de financements orientés en priorité vers ces territoires), administratifs, techniques et humains.

## ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALE ET NUMÉRIQUE AU PROGRAMME

Ce nouveau mandat s'inscrit, sur le volet économique, dans une logique d'accompagnement des transitions numérique et environnementale des entreprises et du territoire.

Nombre d'acteurs interviendront pour relever ce défi et Laval Économie s'impliquera tout particulièrement dans les points exposés ci-dessous.



**Diversifier le tissu économique** local en capitalisant sur le savoir-faire entrepreneurial mayennais et en attirant de nouvelles entreprises permettant le développement de nouveaux écosystèmes sectoriels



Soutenir les TPE dans la connaissance, l'usage et le **déploiement d'outils numériques**



Développer et soutenir la transformation du secteur industriel grâce au label **"Territoire d'Industrie"**



Agir pour un modèle économique **plus économe en ressources** (ré utilisation des bâtiments, requalification des friches, utilisation de matériaux écologiques, développement de l'économie circulaire).



Soutenir le **développement de l'ESS** et de nouvelles formes d'entrepreneuriat.



**Attirer des talents** pour toutes les filières économiques

# UNE NOUVELLE ÉQUIPE DESSINE LE FUTUR DE LAVAL ÉCONOMIE

## CLAUDINE MICHEL, FIGURE DES CRÉATEURS ET REPRENEURS DE TPE/PME, À LA RETRAITE

Depuis la création de l'agence en 2002, Claudine Michel était la référente des TPE/PME en général et des porteurs de projet en particulier. Mission qu'elle occupait déjà au préalable au sein du service économique de Laval Agglomération. Cela faisait ainsi plus de 25 ans qu'elle mettait toute son expertise et tout son cœur au service des créateurs et repreneurs d'entreprise. À ce titre, elle gérait l'animation du dispositif Initiative Mayenne à l'échelle de l'agglomération. Son dévouement sans faille a permis à bien plus d'un millier d'entrepreneurs de bénéficier de ses conseils et de son accompagnement pour se lancer (ou non) dans le grand bain de la création d'entreprise.

Nous tenons à la remercier chaleureusement pour tout le travail accompli, pour toutes les actions qu'elle a mises en œuvre, car elle a, de fait, fortement contribué au développement économique de notre territoire.

Depuis septembre 2020, Claudine a entrepris une vie de jeune retraitée bien méritée et nous lui souhaitons bon vent (marin) dans ses projets !



Claudine Michel, à droite, en compagnie des membres du comité de prêt d'honneur Initiative Mayenne

*Claudine Michel a été présente dès les débuts de l'aventure d'Initiative Mayenne, il y a 25 ans. Sa bonne humeur, sa bienveillance, sa connaissance du tissu économique Lavallois, son dynamisme et son implication ont été de véritables atouts pour le développement du réseau.*

*Elle a été un élément essentiel dans le déploiement du parrainage, un accompagnement majeur pour les créateurs. Nous la remercions chaleureusement pour toutes ces années au service du développement économique de la Mayenne et souhaitons la bienvenue à Guillaume BATHO dans le réseau.*

**Stéphane BRETON**  
et toute l'équipe d'Initiative Mayenne

*Quand j'ai repris l'entreprise PECEO, c'est grâce aux conseils de Madame Claudine Michel que j'ai pu obtenir un prêt d'honneur de 12 000 €. Un coup de pouce non négligeable !*

*Par la suite, j'ai intégré le club d'entreprises qu'elle animait en faisant intervenir des experts sur des sujets importants pour nous. Ces soirées conviviales ont contribué à créer un réseau d'entrepreneurs qui dure dans le temps.*

*Très à l'écoute de nos difficultés, Mme Michel s'est toujours réellement engagée pour nous soutenir en apportant des réponses adaptées et pointues tout en proposant un cadre décontracté et je la remercie encore pour ces initiatives.*

**Pascal OZEAU**  
fondateur et ex-dirigeant de PECEO

## UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Laval Économie, pour partie composée d'élus de Laval Agglomération, a dû procéder à l'élection de ses nouveaux membres suite aux élections municipales. Ainsi, un nouveau conseil d'administration a été constitué lors de son Assemblée Générale, le 8 octobre. Il est composé comme suit :



### COLLÈGE DES MEMBRES FONDATEURS

15

#### Au titre de la Ville de Laval

- M. Antoine CAPLAN
- M. Bruno BERTIER
- M. Guillaume AGOSTINO
- M. Didier PILLON

#### Au titre de la 1<sup>ère</sup> couronne

- M<sup>me</sup> Sylvie VIELLE (Louvéné)
- M. Yannick BORDE (St-Berthevin) (Vice - Président)
- M. Jean-Pierre THIOT (L'Huisserie)
- M. Patrick PENIGUEL (Changé) (Membre)
- M. Gwénaél POISSON (Bonchamp)

#### Au titre de la 2<sup>e</sup> couronne :

- M<sup>me</sup> Isabelle FOUGERAY (La Chapelle Anthénaise)
- M<sup>me</sup> Nicole BOUILLON (Le Genest St Isle) (Présidente)
- M. Nicolas DEULOFEU (La Gravelle)
- M. Christian LEFORT (Argentré)
- M. Olivier BARRÉ (St Jean sur Mayenne) (Membre)
- M. Eric MORAND (Olivet)



### COLLÈGE DES ADHÉRENTS

14

- BELLANGER Daniel (OMC)
- BIGARÉ Jean-Luc (PLAFITECH)
- BIGNON Eric (Ets BIGNON Jacques SAS)
- CAPLAN Didier (COMPTACOM)
- CHAUMONT Jean-Yves (BET CHAUMONT)

- GAUDIN Jean-Loïc (Crédit Mutuel Maine-Anjou Basse-Normandie)
- GUERIN François (Membre) (GEMY)
- JANVIER Thomas (JANVIER LABS)
- LARUAZ Martine (Trésorière) (ISORE Bâtiment)
- LOUVEAU François (HAPTION)

- LUCAS Bruno (Groupe LUCAS - SAS BAL)
- RHOUMY Philippe (Vice-Président) (MANN + - HUMMEL)
- ROULLIER Jean-Yves (Secrétaire) (SÉPAL)
- MARRACHÉ Henri (FRANCE ÉNERGIE)



### COLLÈGE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

6

- Monsieur BOUCHET Alexandre (CLARTE)
- Monsieur DAUTIN Jean-Louis (CODEV)
- Monsieur GAUTIER Damien (Chambre de Métiers et de l'Artisanat)
- Monsieur LAHEURTE Cyrille (Chambre de Commerce et d'Industrie)
- Monsieur LION Benoît (Laval Agglomération)
- Monsieur TRAVIER Christian (Laval Mayenne Technopole)

